

Harmonisation des niveaux de service de collecte
et de la redevance incitative dans les 70 communes du Grand Besançon

Vers un **nouveau** schéma de collecte au 1^{er} janvier 2019

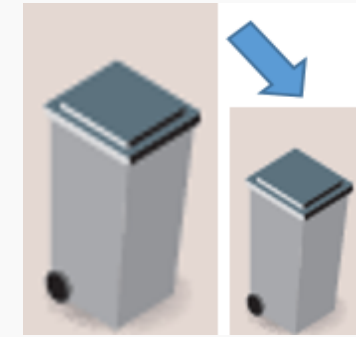


Conférences des maires - 13 novembre 2017

Pourquoi ?

- ✓ Echéance de trois marchés en cours avec les prestataires de collecte en décembre 2018
- ✓ Au 1^{er} janvier 2019 : obligation d'harmoniser les modalités de tarification de la redevance incitative « au poids et à la levée » suite à l'intégration des 15 nouvelles communes en 2017
- ✓ Une nouvelle réglementation déchets (décret mars 2016) : possibilité d'assurer la **collecte des déchets résiduels toutes les 2 semaines** dans les zones agglomérées de moins de 2000 habitants.
- ✓ Mettre en adéquation le service de collecte avec les nouveaux comportements des habitants depuis la mise en place de la RI
- ✓ Poursuivre la politique volontariste menée depuis 10 ans par le GB pour réduire les déchets résiduels et augmenter le recyclage et la valorisation des déchets

Avec la RI incitative : évolution des comportements



Baisse de 30% des déchets résiduels
(en moyenne dans le GB) :

227 kg / hab. / en 2008

157 kg / hab. en 2016

UN NOUVEAU SCHEMA DE COLLECTE AU 1^{er} JANVIER 2019



Quels objectifs et principes de mise en œuvre?

Objectifs

- Harmoniser les niveaux de service de collecte et les modalités de facturation de la RI dans les 70 communes de l'agglomération
- Proposition d'un nouveau niveau de service de collecte en adéquation :
 - avec les comportements des usagers
 - et la nouvelle réglementation
- Optimiser les tournées pour maîtriser les coûts

Méthodologie de travail

- ✓ Mise en place d'un comité de pilotage



- ✓ Etude de trois scénarios d'évolution du service collecte selon critères:
 - besoins des usagers
 - réglementaire
 - environnemental
 - technique
 - financier

1) Harmonisation de la redevance incitative à la levée et à la pesée dans les 15 nouvelles communes du GB

⇒ Communes concernées :

Secteur St Vit :

Byans sur Doubs - Pouilley Français -
Roset Fluans - Saint Vit - Velesmes Essarts-
Villars St Georges –

Secteur Dame Blanche :

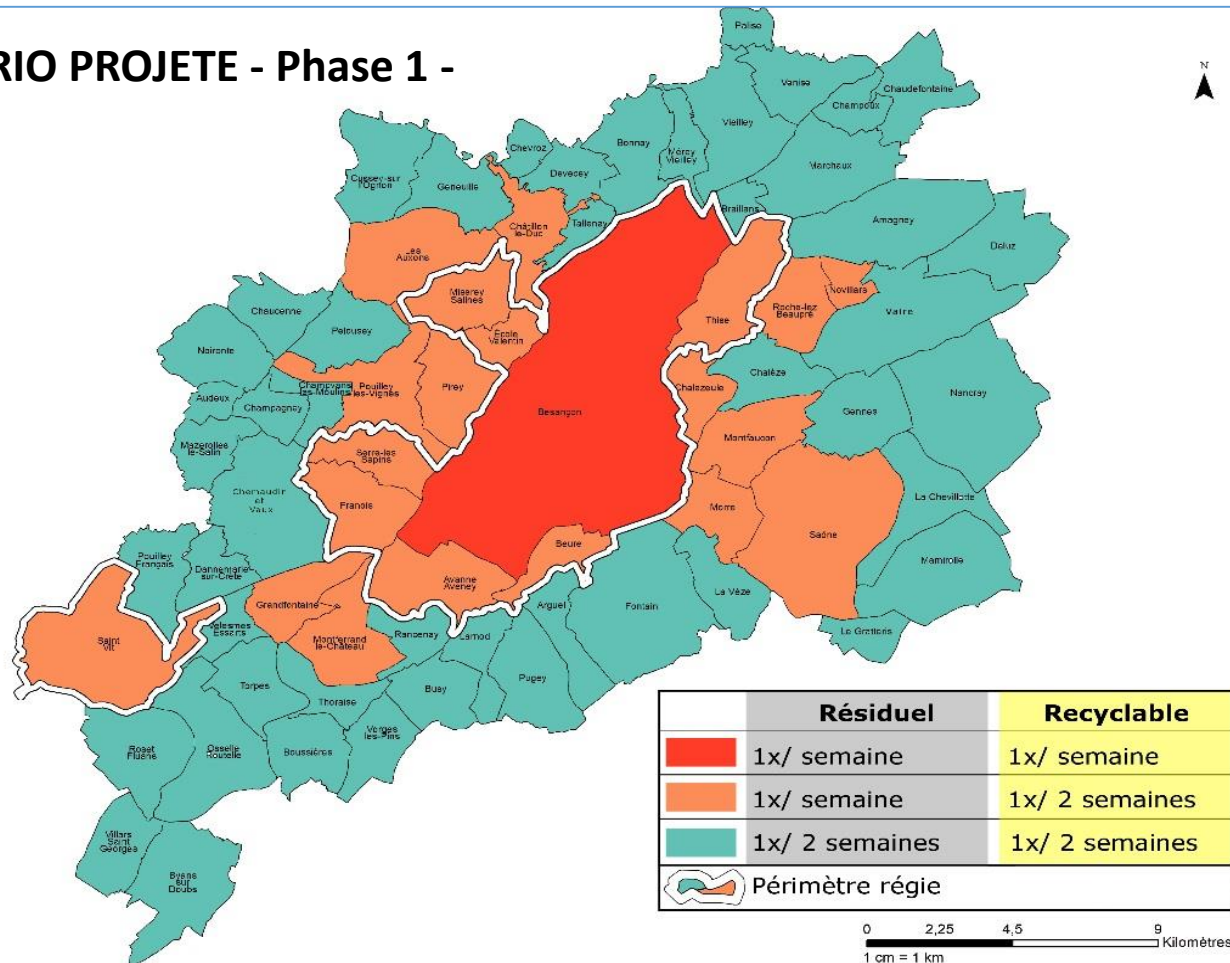
Bonnay – Chevroz - Cussey sur l'Ognon – Devecey – Genevrey
Merrey Vieilley - Palise - Vieilley - Venise



UN NOUVEAU SCHEMA DE COLLECTE AU 1er JANVIER 2019

Scénario envisagé

SCENARIO PROJETE - Phase 1 -



Répartition prévue pour le mode de gestion

- **Régie communautaire** : Besançon + 8 communes (136 940 hab.)
- **Un prestataire de collecte unique** : 61 communes (55 171 hab.)

Evolution des niveaux de service

Changement de fréquence

- **Collecte des déchets résiduels** selon nouvelle réglementation **1 x / 2 semaines**
- 49 communes concernées, dont 9 communes du secteur Dame Blanche déjà collectées 1x/2 sem.
 - 32000 habitants
 - 85% des usagers présentent déjà le bac à déchets résiduels à la collecte tous les 15 jours, voire moins
- **Evolution collecte déchets recyclables à St Vit** pour un niveau de service identique aux autres communes périphériques

- **Pas de changement** à Besançon et dans les 20 communes 1ere couronne

UN NOUVEAU SCHEMA DE COLLECTE AU 1er JANVIER 2019

Evolution de la fréquence de la collecte déchets résiduels

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT



Pour l'habitat collectif et pour les professionnels « gros producteurs »

(services publics, activités commerciales..) :

possibilité de choisir la fréquence pour la collecte des résiduels : **une fois par semaine ou une fois toutes les 2 semaines** (bacs de 500L et plus)

- En accompagnement de la baisse de fréquence :

- modification du volume de bac facilitée avec le maintien de la gratuité pour l'échange d'un volume plus grand



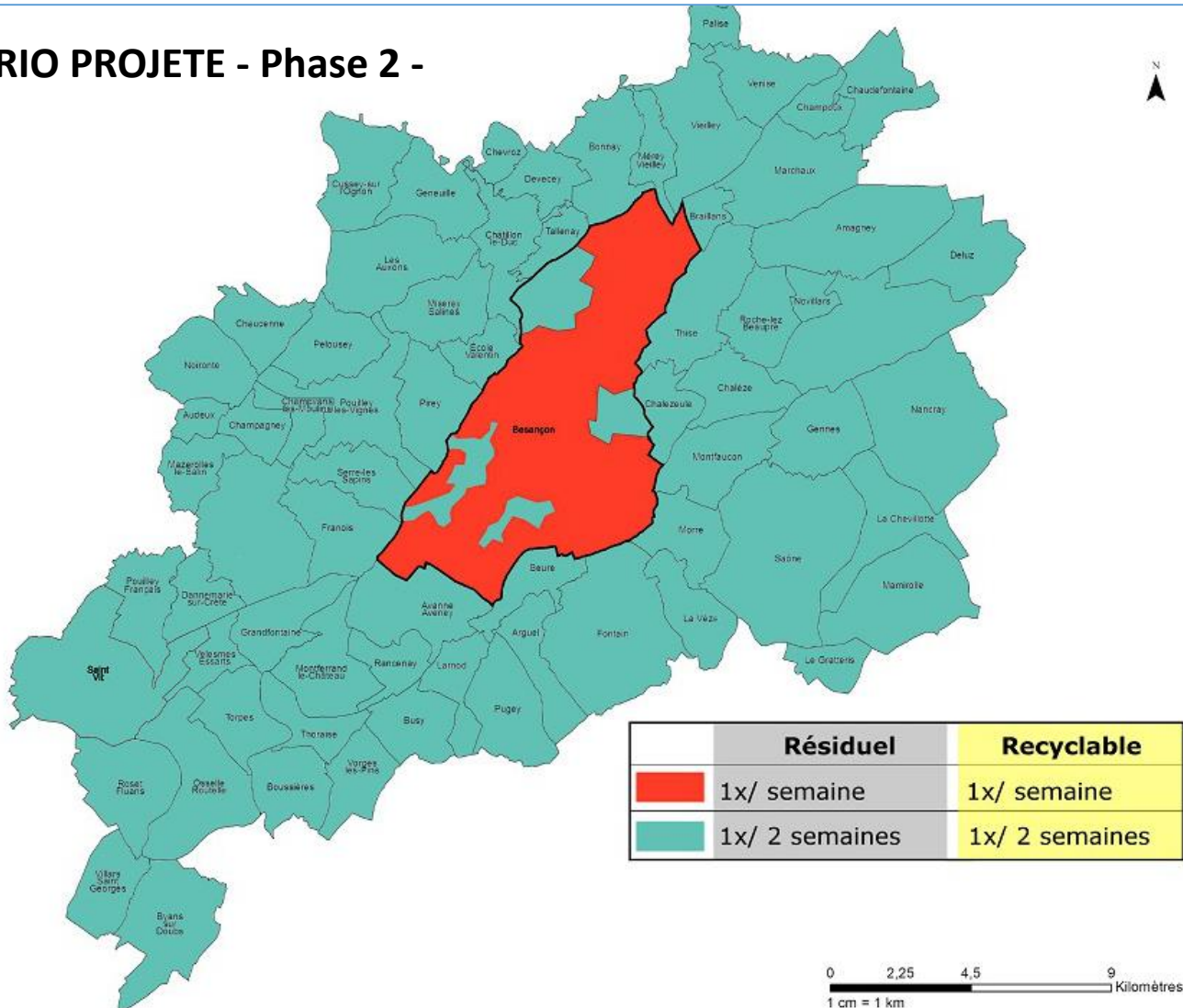
- Un nouveau niveau de tarif pour ce nouveau niveau de service



NOUVEAU SCHEMA DE COLLECTE ET HARMONISATION RI LE 1^{er} janv.2019

Un scénario évolutif...

SCENARIO PROJETE - Phase 2 -



Un marché de collecte de courte durée avec mise à disposition des camions de collecte pour évoluer ...

PHASE 2 : A L'HORIZON 2023

Possibilité après étude d'étendre la fréquence de collecte des déchets résiduels **1 x /2 semaines**

⇒ dans les 20 autres communes périphériques

⇒ et des quartiers pavillonnaires de Besançon

UN NOUVEAU SCHEMA DE COLLECTE AU 1er JANVIER 2019

Réorganisation des tournées de collecte

Changement de jour de collecte



→ Les jours de collecte sont susceptibles de changer dans les communes du Grand Besançon au 1er janvier 2019

→ **Nouveau calendrier de collecte** établi après choix du prestataire de collecte (juin 2018).

NB : opportunité de modifier les jours de collecte dans le secteur de Planoise à Besançon.



Un plan d'information et de communication en 2018 pour accompagner les communes et les usagers dans ces changements



NOUVEAU SCHEMA DE COLLECTE

Poursuivre les objectifs de réduction des déchets à traiter

Améliorer la valorisation des biodéchets

Lancement d'une étude pour sur la collecte et le traitement des biodéchets à l'échelle du territoire du SYBERT

☞ En 2025, chaque citoyen devra disposer de solutions permettant de ne pas jeter les biodéchets dans les bacs d'ordures ménagères.



Améliorer le recyclage et la réduction des déchets

- Un temps d'avance avec l'extension des consignes de tri plastiques en 2016 (généralisée en France en 2022).

+ 3,3% des déchets recyclables collectés en 2016

- Projet de modernisation du parc de points d'apport volontaire pour la collecte sélective des recyclables dans le centre - ville de Besançon
- Reprise en régie de la collecte sélective du verre dans les 15 nouvelles communes dès janvier 2018
- Poursuivre le programme en habitat collectif d'appropriation de la RI

ANNEXES

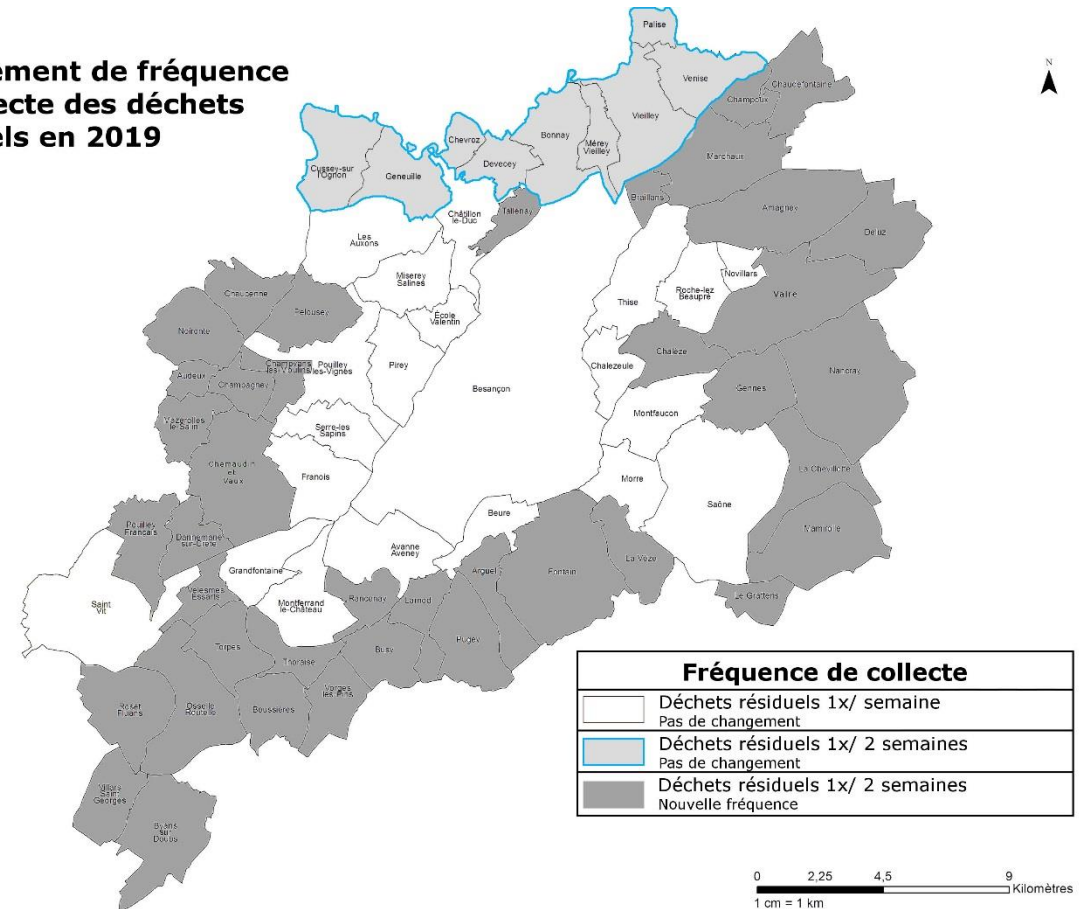
UN NOUVEAU SCHEMA DE COLLECTE AU 1er JANVIER 2019

Communes concernées

Communes concernées (communes déjà collectées 1sem. /2 en bleu)

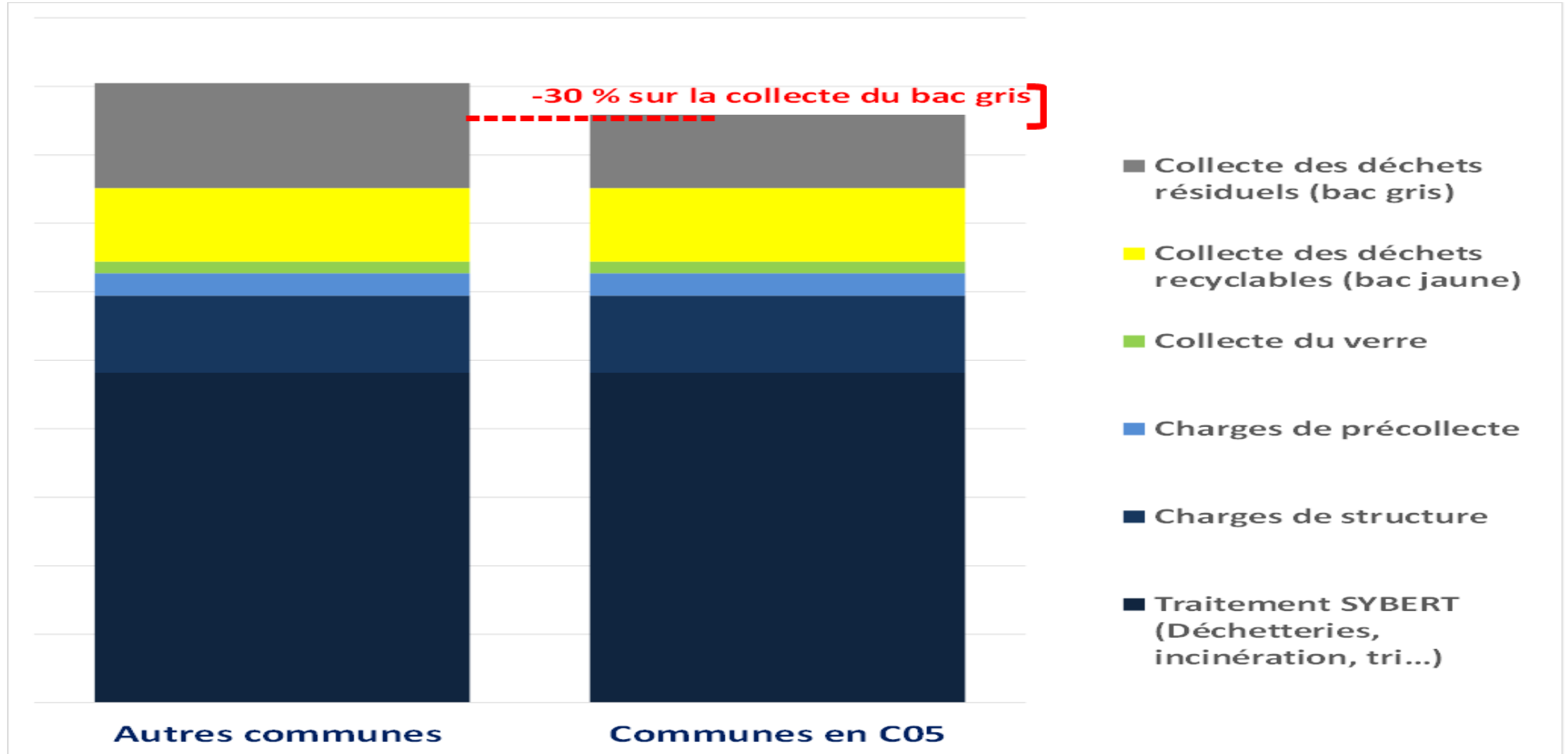
Amagney - Audeux - Arguel - Byans sur Doubs -
Bonnay Boussières-Busy – Braillans – Champoux –
 Chalèze – Champagny – Champvans les Moulins –
 Chaucenne – Chaudfontaine – Chatillon le Duc -
Chevroz –Cussey sur Ognon - Chemaudin et Vaux –
 Dannemarie sur Crête – Deluz – **Devecey** – Fontain
 – Gennes - **Geneuille** - La Chevillotte –
 Le Gratteris – Mamirolle – Marchaux - Mazerolles
 le salin – **Merey Vieilley** – Montferrand le Château
 – Nancray – Noironte – Osselle Routelle - **Palise** –
 Pouilley Français – Rancenay – Roset Fluans –
 Pelousey – Pugey – Tallenay – Thoraise – Torpes -
 Vaires – Velesmes Essarts – **Venise – Vieilley**
 Villards St Georges – Vorges les Pins

Changement de fréquence
de collecte des déchets
résiduels en 2019



UN NOUVEAU SCHEMA DE COLLECTE AU 1er JANVIER 2019

Les impacts financiers



Simulation d'un passage en C 0,5 pour les usagers disposant d'un bac de 60 litres

Sur la base de 3 € par habitant en moins sur la partie abonnement de la RI

Scenario 1 - description

En place	60 litres
	52 présentations dont 40 payantes

passage en C 0,5

Placement	140 litres
	26 présentations dont 14 payantes

Montant facture
hors pesée 181,70 €

Montant facture
hors pesée 148,85 €

différence - 32,86 €

Scenario 2 - description

En place	60 litres
	34 présentations dont 22 payantes

passage en C 0,5

Placement	140 litres
	15 présentations dont 3 payantes

Montant facture
hors pesée 137,71 €

Montant facture
hors pesée 121,96 €

différence - 15,75 €

Scenario 3 - description

En place	60 litres
	26 présentations dont 14 payantes

passage en C 0,5

Placement	60 litres
	26 présentations dont 14 payantes

Montant facture
hors pesée 118,15 €

Montant facture
hors pesée 112,15 €

différence - 6,00 €

